



Publication réalisée
par la représentation
de Méditerranée
Technologies à
Bruxelles
Victor Roulet,
[roulet@
mediterranee-
technologies.com](mailto:roulet@mediterranee-technologies.com)
tel : +32 2 741 87 58

ÉDITO

Accord de libre-échange US-UE : opportunité ou danger ?

En une seule phrase prononcée lors de son discours sur l'Union, le Président américain a donné son feu vert afin d'établir la plus grande zone de libre-échange au monde. Les négociations seront longues tant les désaccords sont nombreux, mais des contacts ont déjà été pris.

Nous ne reviendrons pas ici sur les aspects négatifs et positifs d'un tel accord, déjà largement commenté dans la presse nationale et internationale. Il faut bien comprendre que cet accord sera irrémédiablement signé et ratifié. Peut être pas dans les deux ans prévus par la Commission européenne et par le Représentant américain au Commerce, mais il sera bel et bien accepté.

Il faut donc se demander si la Région PACA et ses acteurs économiques sont prêts à être intégrés dans cette future zone de libre-échange. Lorsque l'accord final sera signé, la concurrence sera encore plus rude dans certains secteurs de l'économie régionale.



Barack Obama lors de son discours sur l'état de l'Union, le 12 février 2013

Les domaines de l'aéronautique, de la chimie, de la santé et de l'agriculture seront certainement les plus touchés par cet accord. En effet, les droits de douanes étant déjà très bas entre les Etats-Unis et l'Union européenne, les négociations vont donc porter sur les normes et les standards des différents produits. Il faudra donc essayer de faire entendre la voix des PME lors de ces négociations afin de ne pas laisser le champ libre aux plus grandes entreprises. C'est à Paris et surtout à Bruxelles qu'il faudra faire du lobbying pour nos PME régionales.

Il ne faut pas non plus oublier que les Etats-Unis représentent un marché gigantesque où la marque Provence Alpes Côte d'Azur peut avoir un impact important. D'ailleurs de nombreuses entreprises et investissements américains ciblent notre région. Plus de 300 entreprises américaines sont implantées en PACA. De 2007 à 2011, 37 projets d'investissements américains se sont concrétisés dans notre région. Sur cette période, les investissements américains représentent 21 % des investissements étrangers créateurs d'emploi pour la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Il faudra donc soutenir nos PME afin qu'elles s'adaptent du mieux possible à ce nouvel environnement international. D'autant plus que les Etats-Unis ne sont pas les seuls à négocier avec les Européens afin de créer une zone de libre-échange. L'Union va également commencer les discussions avec un autre acteur majeur du commerce international, le Japon.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

france
méditerranée



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCOLOGIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le réseau des professionnels
publics et parapublics de l'accompagnement
à l'innovation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ENTRETIEN

Entretien avec Richard Tuffs, directeur du European Regions Research and Innovation Network (ERRIN). Ce réseau est un acteur central de l'innovation au niveau européen. Il regroupe d'ailleurs plus de 90 régions dont Provence Alpes Côte d'Azur.

Quel est le rôle d'ERRIN ?

Nous avons différentes missions. Nous pouvons les résumer par la formule des « 4 P » : politique, projet, profil et partenariat. La première idée est de comprendre et de façonner les politiques européennes pour la recherche et l'innovation, tout particulièrement dans le contexte régional. Nous évaluons la valeur ajoutée de ces politiques pour les régions, comment celles-ci peuvent être impliquées, comment ces politiques peuvent être mises en œuvre et comment une région peut recevoir des fonds supplémentaires.

Le second P est pour projet. En effet, il n'y a pas de projet sans compréhension des politiques car les projets représentent l'application des décisions politiques. Nous voulons donc maximiser l'implication des régions membres d'ERRIN dans les projets. Nous travaillons avec elles afin de les intégrer aux projets, trouver des partenaires et faire un bon projet. Nous faisons cela par nos réunions, nos groupes de travail thématiques et nos mises en réseaux informelles. Les projets forment une part significative de notre travail car ils apportent des fonds dans les régions et ils permettent de soutenir ces régions dans la mise en place de leurs propres stratégies.

Le troisième P consiste en la promotion des profils régionaux à Bruxelles. En effet, Bruxelles est un endroit saturé et si vous êtes hors des radars vous n'avez aucune raison d'être là. Les gens veulent être à Bruxelles car c'est une vitrine de la région. Il s'agit de l'endroit rêvé pour exposer les meilleurs aspects de votre région. Vous voulez que les gens le sachent. Mais Bruxelles n'est pas qu'une vitrine car vous pouvez partager les bonnes pratiques et en rendre compte dans votre région. Les gens savent que vous êtes ici et ils peuvent donc vous contacter pour ce que vous faites de mieux. A ERRIN, nous pouvons valoriser les profils régionaux grâce à des événements conjoints par exemple.

Le quatrième P concerne les partenariats. Nous faisons tout par partenariat. Nous comprenons la valeur d'un travail commun avec les régions. En outre, nous coopérons de plus en plus avec d'autres réseaux, comme Necstour ou l'Assemblée des Régions d'Europe. Nous avons récemment organisé un événement majeur avec la Plateforme européenne de l'eau.



Richard Tuffs, le directeur d'ERRIN

Avez-vous des liens avec les clusters régionaux et les PME ?

Cela dépend des régions. Le lien avec les représentants à Bruxelles représente la clé pour nous. Nous avons parfois des relations avec les clusters régionaux. Nous les rencontrons lorsque nous sommes présents lors d'événements en régions. Mais le plus souvent nous travaillons avec les représentations régionales à Bruxelles. Nous travaillons également avec les chambres de commerce et d'industrie qui ont des contacts directs avec les PME et les clusters. Par ailleurs, au sein d'ERRIN, nous disposons d'un groupe de travail sur le financement de l'innovation dont un des sous-groupes se concentre sur les entreprises et les clusters.

Que pensez-vous d'Horizon 2020 et de l'implication des clusters régionaux en particulier ?

Nous avons écrit un argumentaire avec d'autres partenaires européens - dont OSEO - sur l'intégration des clusters dans les prochains programmes européens. Notre position est simple : les clusters sont des partenaires clés.

D'autre part, nous sommes déçus qu'il n'y ait pas plus d'aspects régionaux dans Horizon 2020. Ainsi, le programme des régions de la connaissance n'est pas reconduit. Au sein des trois dimensions d'Horizon 2020, nous avons pourtant besoin d'un développement régional. Nous pouvons trouver des exemples pour chacune de ces priorités. Pour « l'excellence scientifique » et les bourses du Conseil européen de la recherche, nous avons besoin d'un lien avec les régions afin d'avoir une meilleure vision et de bonnes relations avec les autres universités. Pour les « défis sociétaux », les régions sont de véritables centres politiques : transport, éducation, santé, etc. Les régions doivent donc être impliquées car elles vont mettre en œuvre ces politiques. Enfin, au sein de la dimension « primauté industrielle », les technologies clés jouent un rôle moteur pour nos économies régionales. Les bénéfices sont perceptibles pour toute la région. Nous devons donc avoir une dimension régionale.

De plus, les régions auront un rôle important à jouer dans les synergies entre les fonds structurels et Horizon 2020. Nous avons besoin des régions afin d'avoir une vue générale sur les Joint Technology Initiatives, Joint Programming Initiatives, Eureka, Interreg, etc. Tout le monde n'a pas besoin de tout savoir. C'est notre travail à Bruxelles et celui des régions mais les chercheurs et les industriels n'ont pas le temps et ce n'est pas utile pour eux de connaître tout ces mécanismes.

Avez-vous fait du lobbying pour le budget de la recherche et de l'innovation dans le prochain cadre financier pluriannuel ?

Oui, nous avons contacté des membres du Parlement européen et rédigé plusieurs argumentaires. Nous avons toujours défendu une augmentation des fonds pour l'innovation. Depuis qu'ERRIN existe, le budget européen pour la recherche et l'innovation a toujours augmenté. Je crois que l'Europe a compris que les dépenses dans ces domaines étaient à la fois utiles mais également cruciales.

ACTUALITÉS ET DERNIÈRES NOUVELLES

Nouvel épisode sur le budget : vers un nouvel espoir



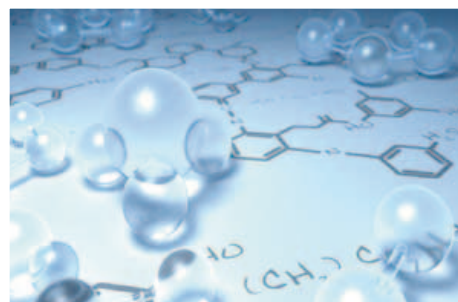
Lors de la session plénière de mars, le Parlement a envoyé un signal politique fort au Conseil européen. En effet, il rejette « sous sa forme actuelle » l'accord concernant le cadre financier pluriannuel (CFP) trouvé par les chefs d'Etats et de gouvernement le 8 février 2013. Le Parlement a approuvé cette résolution par une très large majorité (506 pour, 161 contre et 23 abstentions).

Le Parlement énumère quelques conditions essentielles à l'approbation du budget. Tout d'abord, il souhaite plus de transparence dans les tractations entre les Etats membres. Le Parlement veut également plus de flexibilité entre les rubriques et au sein-même des rubriques budgétaires. Cette souplesse permettrait plus de réactivité dans l'utilisation des fonds. En outre, les eurodéputés sont très attachés à la révision à mi-parcours du CFP 2014-2020. Par souci économique - accompagner le retour à la croissance (s'il advient) - et par nécessité démocratique - les prochaines élections européennes se dérouleront en 2014 - cette clause de révision sera ardemment défendue par les négociateurs du Parlement européen.

Le Parlement ne touchera pas à l'enveloppe budgétaire avancée par le Conseil européen. Il insiste toutefois sur le rééquilibrage des financements entre les politiques. Selon lui, l'Union doit « augmenter substantiellement ses investissements dans l'innovation, la recherche ». Mais les parlementaires oseront-ils toucher à la PAC et à la politique de cohésion face au Conseil européen ? Affaire à suivre...

Résultats de l'enquête sur les 10 législations de l'UE les plus contraignantes pour nos PME

La consultation menée par la Commission d'octobre à décembre 2012 a porté ses fruits. Comme nous pouvions nous y attendre, la TVA, la législation sur le temps de travail ou encore la reconnaissance des qualifications professionnelles font partie des 10 législations européennes les plus contraignantes. La première place est occupée par la fameuse directive REACH.



La Commission a promis de s'atteler à ces problèmes qui entravent la création d'emplois et la croissance. Elle souhaite mettre en œuvre des actions de suivi d'ici juin. Certaines lourdeurs administratives pourraient ainsi disparaître et des lacunes pourraient être comblées. Le Conseil européen du 14-15 mars 2013 a soutenu la Commission dans cette initiative.

On retiendra également que les PME grecques ou hongroises étaient plus nombreuses que les PME françaises à avoir participé à cette consultation. Sur les 1000 réponses obtenues par la Commission, seules 25 sont françaises. La Commission a reçu 140 réponses allemandes. Des efforts de diffusion et de sensibilisations sont donc encore à fournir.

PROGRAMMES, APPELS A PROJETS, CONSULTATIONS

Consultations :

Régime de concurrence pour les accords de transferts de technologies

La Commission demande votre avis sur le régime de concurrence pour les accords de transferts de technologies. Il s'agit d'un sujet primordial pour la diffusion de l'innovation dans nos sociétés. Un premier appel à avis avait déjà été organisé en décembre 2011 et la Commission n'avait reçu que 38 réponses ! Cette faible participation signifie que votre voix sera d'autant plus appréciée et mise en valeur par la Commission. Avec un peu de motivation, vous pouvez répondre ici jusqu'au 17 mai.

Cloud Computing, Software and Services

Une consultation sur l'agenda numérique de la Commission a été ouverte récemment. La DG Connect cherche l'avis de toutes les parties prenantes sur les thématiques suivantes : « Cloud Computing, Software and Services ». Cette consultation aura un impact important sur Horizon 2020 et les programmes TIC. La date limite afin de participer a été fixée au 2 avril 2013. A noter également qu'un atelier de travail se déroulera à Bruxelles le 17 avril 2013 afin d'analyser les avis recueillis. Plus d'informations [ici](#).

Appel à projets:

ENIAC : partenariat public privé sur la nanoélectronique

L'initiative technologique conjointe ENIAC vient de lancer son 8ème appel à projets. Ce partenariat public-privé focalisé sur la nanoélectronique vise notamment à renforcer la recherche technologique et d'activités de développement comme la formulation de concepts technologiques, l'expérimentation et la validation dans des conditions de laboratoire correspondant aux TRL 2 à 5. Le budget disponible pour cet appel s'élève à 21 millions d'euros d'ENIAC et de 38 millions des Etats membres, dont 8 millions provenant de la France. La date limite afin de soumettre une proposition préliminaire a été fixée au 23 mai 2013. Plus d'informations [ici](#).

ARTEMIS : partenariat public privé sur les systèmes embarqués

ARTEMIS, l'initiative technologique conjointe qui traite des systèmes embarqués a lancé un nouvel appel à projets. Vous avez jusqu'au 6 juin 2013 pour déposer une proposition. Le budget propre à ARTEMIS est de 25,6 millions d'euros auxquels il faut ajouter les financements nationaux. La contribution française s'élève à 2 millions d'euros. Plus d'informations [ici](#).

Marie Curie : bourses de recherche

Le dernier appel à candidatures pour les bourses de recherche Marie Curie vient d'être lancé. La Commission a mobilisé 227 millions d'euros pour cette action qui soutient la mobilité de nos chercheurs à travers l'Europe. Les bourses individuelles s'élèvent à 195 000 euros en moyenne. Elle couvre normalement une période de deux ans. Plus d'informations [ici](#).

DES NOUVELLES DE MT ET DU RESEAU

Le projet SUSTEEN, pour une meilleure prise en compte de l'environnement par nos PME.

Le projet SUSTEEN vise à rendre les PME plus respectueuses de l'environnement. Ce projet offre des services gratuits permettant aux PME de prendre conscience de leur impact environnemental et des bénéfices à retirer en changeant de comportement à travers des diagnostics environnement et des conseils d'experts. Quelques secteurs d'activités sont ciblés en priorité (fabrication et transformation des métaux, industrie agroalimentaire, fabrication d'équipements électriques et électroniques, traitement des déchets et industrie chimique).

Six régions européennes, dont Provence Alpes Côte d'Azur sont membres de ce projet. **Méditerranée Technologies et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région PACA sont les interlocuteurs pour notre région.**

Actuellement, le projet SUSTEEN démarre une **enquête européenne** sur les 5 pays partenaires sur les habitudes environnementales des PME. Chaque PME participant au questionnaire de l'enquête pourra bénéficier d'une expertise pouvant aller jusqu'à un diagnostic environnemental complet et gratuit.

Nous vous remercions de diffuser ce lien où vos entreprises concernées et souhaitant bénéficier de cette démarche pourront répondre au questionnaire : www.susteen.eu/onlinequestionnaire

Contact : Nicolas Chéhanne - chehanne@mediterranee-technologies.com

AFFAIRES A SUIVRE

A Bruxelles :

Du 10 au 11 avril 2013

La « 1st International conference on Internet Science » se tiendra à Bruxelles.

Plus d'informations [ici](#).

Du 16 au 18 avril 2013

La conférence « Water in the Urban Environment & Water Innovation Europe 2013 » est conjointement organisée par COST et la Water Supply and Sanitation Technology Platform. Plus d'informations [ici](#).

Du 24 au 25 avril 2013

Une conférence sur « Putting Science into Standards: the example of Eco-Innovation » est organisée par le Centre commun de Recherche à Bruxelles. Plus d'informations [ici](#).